

LES MÉDAILLES DES FLANDRES

— VALORISATION & RÉCOMPENSES BÉNÉVOLES



Cette récompense s'adresse à tous les dirigeant(e)s, éducateur(rice)s, arbitres, ayant une activité bénévole au sein d'un club.

Nom du Club et N° d'affiliation : _____

Coordonnées du demandeur (nom, prénom) : _____

Qualité du demandeur au sein du club : _____

E-mail : _____ Téléphone : _____

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DU BÉNÉVOLE PROPOSÉ :

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____ Téléphone : _____

Adresse : _____

E-Mail : _____

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

N° de licence : _____ Nombre d'années bénévole : _____

Fonction(s) exercées au sein du club :

Président de _____ à _____ Membre du comité directeur de _____ à _____

Secrétaire de _____ à _____ Autre : _____

Trésorier de _____ à _____

Educateur / entraîneur d'équipe de _____ à _____ Arbitre de _____ à _____

Actions menées au sein du club (précisez les activités au sein du club et l'historique de son parcours) :



LES MÉDAILLES DES FLANDRES

— VALORISATION & RÉCOMPENSES BÉNÉVOLES



Cette personne a-t-elle exercé une fonction au sein du District des Flandres de football :

Distinctions déjà obtenues par la personne proposée (précisez les années) :

District des Flandres : _____

Ligue Hauts de France de Football : _____

FFF : _____

Jeunesse & Sport : _____

CRITERES POUR L'ATTRIBUTION DES DISTINCTIONS

Le District des Flandres lance sa campagne 2023/2024 de valorisation des bénévoles du football amateur !
Les clubs du District des Flandres peuvent dès à présent valoriser leurs bénévoles à travers "les médailles des Flandres".

Cette récompense s'adresse à tous les dirigeant(e)s, éducateur(ice)s, arbitres, ayant une activité bénévole au sein d'un club.

Chaque club peut proposer deux candidat(e)s pour cette saison, toutes catégories confondues (Or – Argent).

Les critères pour les bénévoles sont les suivants :

- Médaille d'or pour 20 ans, Médaille d'argent pour 10 ans d'ancienneté.

Le fait de formuler une demande n'implique pas l'attribution systématique de la distinction. Il n'est pas nécessaire d'avoir la médaille d'argent pour prétendre à la médaille de vermeil voir or.

Le formulaire ci-dessous est à remplir par le club demandeur et à transmettre **avant le 15 novembre 2023** par :

- Mail : clemaire@flandres.fff.fr
- Courrier : 14 avenue Robert Schuman 59370 Mons en Baroeul

